



98^{ème} Foire Expo de la Lavande de Digne le Bains
Place Général de Gaulle
Du mercredi 21 au dimanche 25 août 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e)

représentant la Société

et agissant en qualité de

Certifie :

- ✓ Avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier
- ✓ M'engager à respecter les clauses du Règlement Général, du Règlement Assurance
- ✓ Avoir pris connaissance du Cahier des Charges Hygiène et Sécurité et à le respecter
- ✓ M'engager à respecter les législations en matière d'embauche de salariés
- ✓ M'engager à être installé **le mardi 20 août 2019 à 17h00 au plus tard**
- ✓ M'engager à tenir mon stand **ouvert pendant l'intégralité des heures d'ouverture de la Foire**
- ✓ M'engager à verser **un acompte de 30% du montant TTC à l'inscription**
- ✓ M'engager à solder le montant de la facture **avant le 15 juillet 2019.**

STANDS DITS A RISQUES

Communiquer ci-après les renseignements concernant l'utilisation éventuelle de machines ou appareils en fonctionnement sur le stand :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Moteur thermique ou à combustion | <input type="checkbox"/> Source d'énergie électrique sup. à 100 KWA |
| <input type="checkbox"/> Source radioactive | <input type="checkbox"/> Gaz Propane et butane |
| <input type="checkbox"/> Générateur de fumée | <input type="checkbox"/> Rayons X |
| <input type="checkbox"/> Gaz liquéfiés | <input type="checkbox"/> Laser |
| <input type="checkbox"/> Liquide inflammable | <input type="checkbox"/> Autres cas à préciser : |

Attention les stands dits à risque devront être impérativement installés le 20 août à 15h30 au plus tard, avant le passage de la commission de sécurité. Aucune dérogation ne sera accordée.

Fait à, le

Signature et cachet du demandeur, précédés de la mention "lu et approuvé"